

## DIALOGUE AVEC UN ARCHITECTE

Rue Delafléchère 4 à Nyon - Architectes responsables : Jacques et Stéphanie SUARD

### CONCEPTION DU PROJET

**1. Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?**

Ce bâtiment faisait partie de la propriété de mon père entre la Grand-Rue 19 et la rue Delafléchère, où il exerçait son métier de marchand de vins.

J'y suis né, j'y ai vécu une enfance heureuse, je m'y sentais bien ! Peut-être que ces murs m'ont même donné le goût de l'architecture ?

**2. Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?**

J'ai un profond respect pour ce bâtiment chargé de tant d'histoire pour notre famille.

Il s'agissait de le faire muter sans le trahir. Passer d'une affectation de dépôt commercial en cabinet médical et habitation pour une famille de médecins.

Challenge non seulement de travailler sur un bâtiment familial, mais aussi de le travailler en famille avec ma fille Stéphanie, qui en a assumé l'essentiel du mandat.

**3. Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?**

Les fouilles archéologiques systématiques de l'ancienne ville de Nyon ont débuté sous la rue Delafléchère et cet immeuble dès 1939. C'est là qu'ont été extraits les fragments qui ont servi à la reconstitution des colonnes romaines de la place des Marronniers.

La découverte du cryptoportique avait permis aux archéologues d'esquisser le plan romain de Noviodunum avec un doute sur l'existence de l'area sacra. Ce n'est qu'au cours de nos travaux en 2009, qu'on a buté sur l'angle du temple « area sacra » du forum situé exactement là où le plan type des nouvelles villes romaines le prévoyait.

Bien que profondément enfouis sous terre, ces vestiges imprègnent encore l'esprit des lieux et plus prosaïquement ont donné l'orientation de l'immeuble ainsi que de tout le plan de l'ancienne ville.

**4. Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?**



Il existe beaucoup plus d'informations sur l'époque romaine que sur toutes les suivantes, notamment sur le XIX<sup>e</sup> siècle auquel appartient ce bâtiment. La rue Delafléchère se situant à l'intérieur des murs de la ville médiévale, elle desservait des communs et locaux de service des bâtiments principaux sur la Grand-Rue.

Les 2 grandes portes cochères donnaient de plain-pied dans le bâtiment et la cour attenante. La rue Delafléchère a conservé sa volumétrie caractéristique et son unité architecturale. Plusieurs restaurations réussies mettaient en évidence qu'il fallait s'occuper de la rue Delafléchère n° 4.

**5. Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?**

Certainement, dans cette rue l'une des plus préservées et attachantes de Nyon, il s'agissait d'en garder le caractère avec un minimum d'intervention.

**6. Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?**

Mon père, Paul Suard, avait excavé le bâtiment dans les années cinquante, mettant à jour les structures romaines. Il avait réalisé une dalle intermédiaire faisant office de quai dans les 2 voûtes sur rue.

Ces quais coupaient en 2 ces belles voûtes en calcaire du Jura. Ils ont été supprimés pour redonner toute leur importance aux voûtes.

Par contre, la dalle intérieure dominant la rue de 1 mètre, a été conservée, elle assure ainsi un caractère privé au cabinet médical par rapport à la rue.



Un vitrage jouant sur la transparence et la translucidité a été implanté à l'arrière des voûtes, mettant en évidence la belle profondeur des pierres de taille.

Les quatre fenêtres de l'étage ont été débarrassées de leur double fenêtre et volets. Des fenêtres à un seul vantail ont mis en valeur les encadrements en calcaire.

Aux combles, les quatre « œil-de-bœuf » semblent être, comme à l'origine, dépourvus de fermeture. En réalité, des fenêtres rectangulaires en profils métalliques légers se tiennent en arrière, indépendantes de l'appareillage en molasse des « œil-de-bœuf ».

Ainsi, toutes les ouvertures des façades sur rue et sur cour ont été conservées.

Des jours nouveaux ont été trouvés sur la façade pignon, borgne à l'origine, et surtout 2 courettes, l'une sur cour, l'autre en toiture donnent des compléments de jour bienvenus dans cette enveloppe peu ouverte. La courette en toiture, invisible du domaine public, éclaire même avec sa dalle de verre une salle d'eau en dessous. Un escalier tournant en métal et verre lie les 4 niveaux ouverts entre eux.

**7. Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?**

Les bâtiments anciens devraient également répondre au souci écologique d'isolation thermique. Celui-ci a été entièrement isolé à l'intérieur avec 15 à 20 cm d'isolation. La charpente a été conservée et mise en valeur, la toiture soigneusement isolée.

**8. Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?**

L'architecte est constamment en liberté surveillée par la police des constructions, les clients et le service des Monuments historiques. Il doit en outre, respecter les garde-fous budgétaires et techniques !

Son métier est un long dialogue, ici productif, avec des intervenants partageant les mêmes objectifs qualitatifs.

## **ASPECTS PRATIQUES**

**9. Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?**

Le projet longuement et préalablement mûri n'a pas changé de cap.

Une voûte surprise a permis de réaliser un accès original à l'ascenseur. Celui-ci dessert de façon indépendante l'immeuble de la Grand-Rue 19 et Delafléchère.

Une voûte en molasse a été découverte en démolissant une portion de dalle sur cour.

## **JUGEMENT**

**10. Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?**

Satisfaits de redonner vie et élégance à un bâtiment dont la structure ancienne a été respectée tout en y introduisant un langage contemporain sur les éléments nouveaux.

*Jacques SUARD, architecte*